



CASC DRANCY

DIRE TOUT HAUT CE QUE TOUT LE MONDE PENSE TOUT BAS

Ce lundi 23 janvier 2017, le CASC a de nouveau un Conseil d'Administration.
L'assemblée générale a enfin eu lieu mais un bon nombre d'adhérents n'ont pas été convoqués.

Cette situation, que la CGT a de nouveau dénoncée, a encore fait HURLER, la Famille ALI (Ancien Président du CASC 2016) qui, sans raison, s'en est pris au secrétaire Général de la CGT Arnaud Mellaerts. (celui-ci avait déjà été agressé verbalement à la dernière assemblée générale en novembre 2016)

Nous avons donc deux listes en présence, Une liste représentant le personnel et les adhérents du CASC " POUR LE CASC DRANCY, (cgt, cfdt, plurielle) une liste décidé par le Maire et son cabinet, " ENSEMBLE NOTRE CASC" (CFTC et UDI)

Nous mesurons que la liste du Maire est composée des mêmes représentants qui ont "tué LE CASC", il semblerait que l'on souhaite l'achever avec souffrance.

Ceci est mesurable par les 117 votants sur les : 1500 agents de la Ville, Les 20 agents du CCAS, les 160 agents de l'OPH DRANCY et environ de 700 retraités. (Seule une trentaine a été convoquée).

Le mode de vote, le non respect des statuts associatifs, les horaires, l'absence de coopération du service DRH malgré sa convention, pointe une volonté municipale d'achever un CASC ou les agents décident seuls et avec de la transparence des actions sociales, de loisirs etc.

5 %, des adhérents ont donc décidé, nous avons vu défiler et voter, "les copains d'abord" de la Liste " ENSEMBLE NOTRE CASC" qui ne sont venus que pour casser la dynamique du respect des statuts, de la démocratie, de la transparence et de l'indépendance de l'association.

12 élus sont donc de la liste "ENSEMBLE NOTRE CASC" (liste du Maire)

7 élus sont donc de la liste " POUR LE CASC DRANCY" (Liste représentant des adhérents du CASC)

De plus, la procédure pour annuler la fin de la convention du CASC est au Conseil d'état (plus haute juridiction administrative nationale). Nous rappelons que l'assemblée générale a décidé de poursuivre en justice administrative, les deux décisions du Maire pour annuler la fin du CASC et les suppressions des dotations de subventions de 500 000 € de 2016, 2017, 2018.

Cet imbroglio, créé de toutes pièces par la liste ENSEMBLE NOTRE CASC, se doit d'être réparé, nous ne pouvons subir une dégradation de nos droits aux loisirs, aux congés, à la solidarité collective. Stop à l'emprise de l'employeur et la politisation de notre CASC.

La CGT restera attentive au respect des principes du CASC depuis sa création en 1969 que certains s'acharnent à détruire.

Il est regrettable que le pouvoir politique s'immisce dans la vie associative pour détruire la solidarité construite par la CGT.

Domage que les agents aient baissé les bras devant les batailles à mener pour conserver le CASC et faire progresser leurs acquis surtout maintenant qu'ils voient ce que leur propose le Maire avec Plurilya. C'est après l'anesthésie que l'on encaisse la douleur.




AUX COPAINS D'ABORD



LES ELU(E)S CA 23 janvier 2017	LES ELU(E)S CA 23 janvier 2017
ALI EL HADI	TAMAR HENRI
TUIL STEPHANIE	DENAIN PATRICIA
IACONNELLI FABRICE	BEILLARD BRUNO
ZRIF HOUUQ	DELION ANNIE
NIANG IDRIS	BERNARD FRANCK
DISSUS NADINE	BRICHE VALERIE
JULIEN MARC	DUFOUR PHILIPPE
PISI LINA	
ALI HAFSIA	
CHERIFI ALAOUI AZIDINE	
LAINÉ DOMINIQUE	
YOUNGIL MOHAMED	

Elus sur liste du 17 juin 2015 (en gras)

RESULTAT DU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 Janvier 2017

		%	ELUS 2017	RAPPEL 2015	
VOTES	117	5 %			
				CFTC, UDI 40 % 8 élus	
ENSEMBLE NOTRE CASC (CFTC, UDI)	76	65 %	12	Plurielle 35 % 6 élus	
POUR LE CASC DRANCY (CGT, Plurielle, CFDT)	41	35 %	7	CFDT 8 % 2 élus	
				Cgt 17 % 3 élus	